

Circulaire de rentrée 2025-2026

1. Dates et heures des rentrées scolaires

o **Lundi 1er septembre 2025 :**

- Rentrée des **cycles 3** (CM1 et CM2) : **8h30** dans la cour.
- Rentrée des **cycles 2** (CP, CE1 et CE2) : **8h45** dans la cour.

- Rentrée des **MS** (dans les classes) : **9h**. Les MS quittent l'école à 11h30 et ne reviennent pas l'après-midi.
Pas de cantine ce jour-là pour eux.
- Rentrée des **GS** (dans les classes) : **13h30**.

o **Mardi 2 septembre 2025 :**

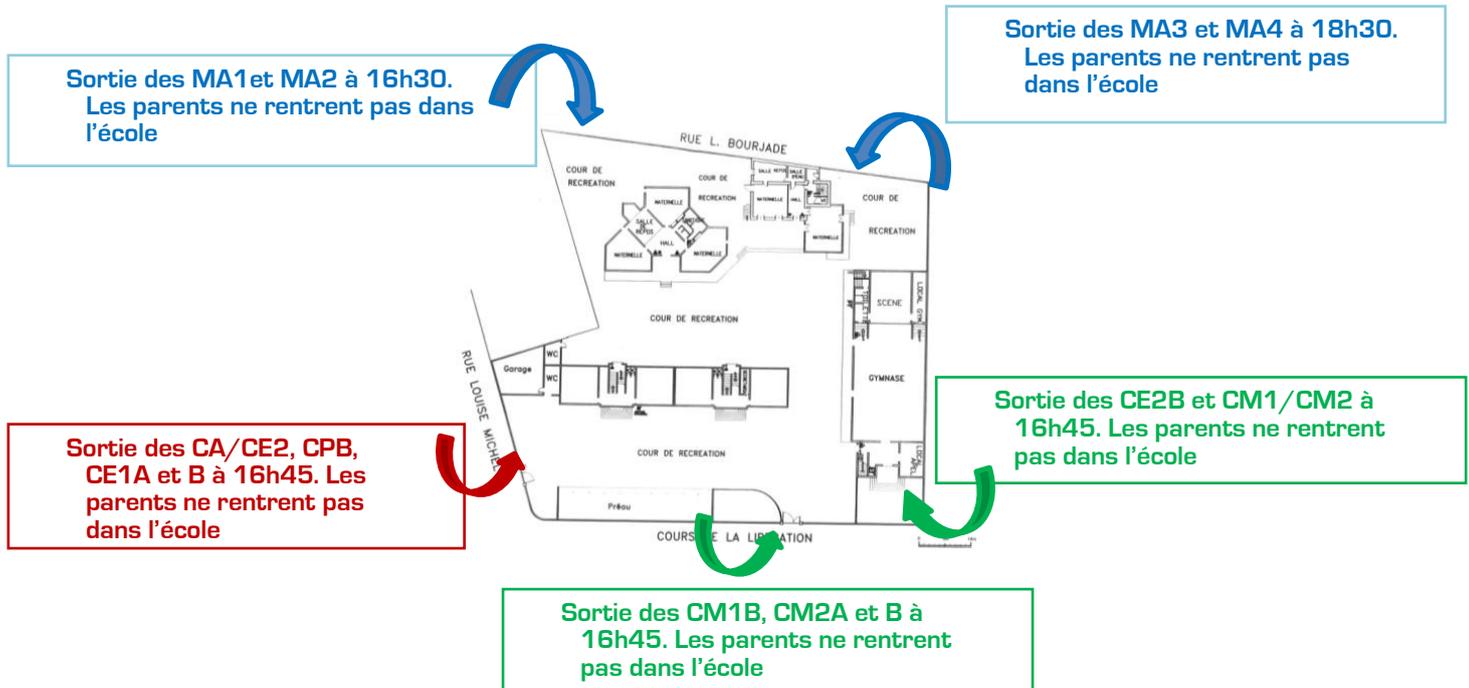
- Dès 8h30 : rentrée des **PS** (dans les classes) toute la journée avec cantine et garderie possible.
- 🖐️ **! Attention** : les MS et GS n'auront pas classe le mardi 2 septembre.

2. Les horaires de l'école pour l'année

	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Garderie	7 h 30 – 8 h 20	7 h 30 – 8 h 20	7 h 30 – 8 h 20
Entrée portails	Cour MA1/2	Portail secrétariat	Portail secrétariat
Ouverture du portail	8 h 20	8 h 20	8 h 20
Début des cours	8 h 40	8 h 30	8 h 30
Fin des cours / ouverture du portail	11 h 30	11 h 30	11 h 30
Repas des élèves	11h15 – 12 h 00	CP : 11h30-12h15 CE : 12h – 12 h 40	12 h 40 – 13 h 20
Ouverture du portail (les 2 mêmes que le matin)	13 h 30	13 h 20	13 h 20
Début des cours	13 h 45	13 h 30	13 h 30
Fin des cours	16 h 30	16 h 45	16 h 45
Ouverture des portails	16 h 30	16 h 45	16 h 45
Garderie	16 h 45 – 18 h 15	16 h 45 – 18 h 15	16 h 45 – 18 h 15
Etude		17 h 00 – 17 h 45	17 h 00 – 17 h 45

3. Horaires des sorties et portails

16h30 en maternelle et 16h45 en élémentaire du CP au CM2



4. Informations pour la restauration scolaire, la garderie et l'étude.

- La cantine fonctionne dès le premier jour d'école de votre enfant. **Pensez à vous inscrire sur école directe au plus tard le lundi 25 Août 2025 12h dernier délai pour ceux qui n'auraient pas renseigné la cantine sur le formulaire lors de la réinscription.** **Si vous avez choisi le régime Végétarien, votre enfant aura le menu alternatif même s'il y a du poisson au menu ordinaire.**
- **Le repas hors-sac** débute le lundi 1^{er} septembre pour les enfants du CP au CM2. Pour ce faire, l'enfant apporte tout ce qu'il lui faut pour le repas dont les couverts, verre, assiette, serviette, gourde. Il n'y a pas de possibilité de réchauffer. Le repas doit être équilibré (pas de sandwichs, de bonbons, de chips, de sodas ...)
- **RAPPEL** : Les repas étant commandés à l'avance (le lundi pour la semaine suivante), **en cas d'absence aucune déduction ne sera possible**. Tout repas non décommandé dans les délais sera facturé même en cas de maladie.
- L'étude et la garderie fonctionnent dès le premier jour pour les primaires et dès le mardi 2 septembre pour les maternelles.

5. Les ateliers périscolaires

A la rentrée plusieurs ateliers seront proposés ; veuillez dès à présent noter les jours pour faciliter votre organisation. Les papiers d'inscription arriveront dès la rentrée (groupes limités)

- **Échecs** avec Karim : le Jeudi entre 11h30 et 13h15 (+/- 210€/an)
- **Anglais** : le Mardi entre 11h30 et 13h15 (si suffisamment d'inscrits) (259€/an)
- **Catéchèse** => en lien avec la paroisse.
- **Théâtre** avec La Lune Verte : - Mardi de 17h à 18h pour les CE1 et CE2
(250€/an) - Jeudi de 17h à 18h pour les CM1 et CM2

6. Important

Pour tous changements durant les vacances ou pendant l'année scolaire (adresse, n° tél, adresse mail, cantine, étude, garderie, sortie...), **modifiez vous-même les données sur Ecole Directe.**

7. Rappel sécurité

- **Toute personne qui entre dans l'établissement en dehors des horaires de rentrées et sorties doit se présenter au secrétariat afin de s'inscrire sur un registre.**
- 🖐️ ! A titre exceptionnel, les sorties (ou retours) pour rendez-vous médicaux (hors PAI) ne sont autorisées qu'à **10h30-11h30-13h30-15h30.**
- Je vous rappelle que l'école est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis et qu'elle est fermée les mercredis.

8. Pièces à fournir le jour de la rentrée

Documents consultables durant l'été sur le site de l'école

<https://sprondeau.fr/ecole/>

- Listes des fournitures scolaires
- Pour les grenoblois **uniquement** : apporter **le jour de la rentrée** :
 - l'imprimé pour les grenoblois (disponible sur le site)
 - accompagné d'un justificatif de domicile (hors facture téléphone portable) - de préférence l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 (reçu cet été).

Toute l'équipe éducative se joint à moi et vous souhaite un bel été.

Anne-Laure CAMUS
Cheffe d'établissement

